

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025
Délibération n°65

L'An deux mille vingt-cinq, le 15 mai, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 9 mai, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; MOUTIER Gérard ; VIESSANT Céline ;
HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ;
COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; Franck ADISON ; Virginie JEANE ; ALDEBERT Gérard ;
PRAT Christelle ;

Absents : MOSSO Véronique ; VERNET Laurent

Procurations : GRANET Alice à Virginie JEANE ; MOUGIN Rémi à MOREAU Gaëlle ; GIRAUD
Matthieu à COQUILLAT Catherine ;

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉÉQUIPEMENT DES VOIES
D'ESCALADE DANS LE CADRE DU PDESI**

La commune a initié depuis plusieurs années un programme de rééquipement et de
sécurisation des voies d'escalade d'Ailefroide avec le soutien du Département des Hautes-
Alpes, dans le cadre du dispositif PDESI.

Pour l'année 2025, le montant de la prestation de travaux de rééquipement proposé s'élève à
20 500€.

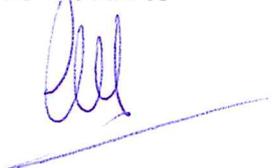
Vu l'article R.2122-9-1 du code de la commande publique ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

D'attribuer au bureau des Guides des Ecrins la prestation de rééquipement des voies
d'escalade pour l'année 2025 pour un montant de 20 500€ HT (non assujetti à la TVA).

D'autoriser madame le Maire à signer le contrat.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

